

Paris, le 26 septembre 2012

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



Ne pas confondre vitesse et précipitation !

Dans son discours cadre sur la sécurité le 19 septembre 2012 réunissant les DDSP/DTSP et Commandants de Gendarmerie, le Ministre de l'Intérieur a évoqué de « nouvelles évolutions de compétence territoriale ».

En clair, il s'agit de redéploiement entre les 2 périmètres Police et Gendarmerie.

Le Ministre précisait « *elles n'interviendront qu'après une concertation approfondie, avec les élus comme avec les personnels, et à condition qu'elles accroissent véritablement l'efficacité de chacune des 2 forces. J'ai demandé aux Directeurs Généraux de me faire des propositions rapidement, afin que les premières opérations soient lancées d'ici à la fin de l'année. Tout personnel concerné aura droit à un examen individuel de situation* ».

Malheureusement, depuis l'allocution du Ministre, **certaines DDSP se précipitent de réunir leur personnel et d'annoncer plus que prématurément des fermetures de commissariats.**

Le SNAPATSI dénonce cette façon de procéder.

Le SNAPATSI demande que la charte du dialogue social soit respectée à tous les niveaux tant national que local.

Z
O
N
E
E
S
T